

SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2010

1° Appel des clubs et vérification des pouvoirs

Le Comité procède à la vérification de la présence des Secrétaires des clubs ou de membres porteurs d'une procuration.

Les bulletins de vote relatifs à l'élection des membres du Comité sont distribués à chaque représentant officiel de club.

Appel des clubs : sur 36 clubs

- 19 délégués officiels (Secrétaires de clubs) sont présents
- 9 clubs sont représentés par procuration
- 8 clubs ne sont pas représentés : ARSENAL GD, ATTEM, BUBUBOYS, CHR NAMUR, COLLEGE GODINNE, NOTRE MAISON, SP CAP, TOITURE DD (une amende de 5,00 € leur sera portée en compte).

Le nombre total de bulletins de vote distribués s'élève donc à 28.

2° Allocution du Président

Le Président, Michel Rabozée souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une minute de silence est observée en raison des décès de joueurs ou de proches de joueurs durant la saison écoulée.

Il remercie :

- les représentants de clubs présents,
- les membres du Comité pour leur disponibilité, leur dévouement et le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année au profit de la Section TT,
- David Jeanson de sa précieuse collaboration à la confection du calendrier

Il déplore qu'aucune nouvelle candidature au Comité n'a été rentrée, alors que 5 places sont à pourvoir.

Par ailleurs, il rappelle que les inscriptions des équipes doivent parvenir au Secrétaire de la Section TT pour le 15 août au plus tard.

3° Rapport du Secrétaire

Le Secrétaire, Guy de Bosschère, présente le rapport d'activités de la saison 2009-2010.

4° Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Vincent de Bournonville, présente le bilan financier de la saison 2009-2010.

Les recettes s'élèvent à 9.017,05 euros, pour 7.224,85 euros de dépenses, ce qui donne un boni de 1.792,20 euros.

5° Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés le 13 avril 2010 par André Depré et Gwen Baume.

André Depré lit le rapport des vérificateurs aux comptes : ceux-ci étant complets et justes, il demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes.

Les comptes de la saison 2009-2010 sont approuvés par l'Assemblée générale.

Etant donné que André Depré et Gwen Baume ont vérifié les comptes durant 2 saisons, les 2 nouveaux vérificateurs aux comptes suivants sont désignés pour 2 ans par l'A.G. : Mrs Pascal De Geeter et Fernand Gilsoul.

6° Résultats de la saison 2009-2010 et remise des récompenses

Les cadeaux aux équipes championnes et aux équipes ayant terminé à la deuxième place, seront remis durant la fête qui suivra.

7° Résultats du fair-play et remise des trophées

Vincent de Bournonville présente les résultats et les trophées sont remis aux équipes lauréates.

- division 1 : Gazelle A
- division 2 : Rail E
- division 3 : Espaces Jeunes F
- division 4 : GABS C
- division 5 : Espaces Jeunes E
- division 6 : Salzennes C
- division 7 : Drôles de Dames

8° Election des membres du Comité

Cette saison, aucun membre n'est sortant et rééligible.

Cinq places sont à pourvoir.

Le Comité n'a reçu qu'une seule lettre de candidature, de Mr Alain RICHARD, de Belgacom.

Les votes, comptabilisés par 2 membres de l'Assemblée, donnent les résultats suivants, sur 28 bulletins rentrés :

Alain Richard	27 voix pour	1 voix contre	0 vote nul
---------------	--------------	---------------	------------

Le candidat Alain Richard est donc élu pour 3 ans.

9° Adaptation des Statuts et Règlement : interpellations, vote et approbation

Les modifications suivantes sont soumises au vote secret afin d'envoyer le B.O., au choix de l'abonné, par courrier électronique (gratuit) ou par la Poste (payant) :

- art. 1.4 du Règlement : "Chaque responsable d'équipe est tenu d'être abonné au Bulletin Officiel, *par courrier postal (payant) et/ou par courrier électronique (gratuit)*
- point 6 du Règlement " Montants des inscriptions et des amendes" : abonnement à la revue (obligatoire et libre) (art. 1.4) * *envoyé par courrier postal* : **10.00 euros**
* *envoyé par courrier électronique* : **gratuit**

Les votes sont comptabilisés par 2 membres de l'Assemblée.

Etant donné que ces adaptations ont été approuvées par la majorité des membres présents, elles seront d'application pour la saison 2010-2011, et une nouvelle version des Statuts et Règlement sera distribuée lors de la remise des calendriers sportifs.

Sur les formulaires d'inscription à rentrer pour le 15 août au plus tard, il sera indispensable d'indiquer les adresses électroniques des membres abonnés au B.O. par courrier électronique.

Le Président remercie l'Assemblée et lève la séance à 17h45.

En raison de la fête du 60^e anniversaire qui suit l'A.G., le Comité se réunira prochainement pour former son bureau.

Le 14 juin 2010,

Pour le comité,
V. de Bournonville